

Responsable pédagogique : Sébastien SAUNIER, professeur des universités

PRESENTATION

Le M1 droit public offre une formation approfondie dans les grands domaines du droit public : droit administratif des contrats et marchés, de l'urbanisme, des actes et du contentieux, des finances publiques, du contentieux constitutionnel, du droit public économique. Il assure une formation complète en vue des débouchés de la fonction publique, du secteur privé, de l'Université.

Une large palette d'options permet de s'adapter aux projets professionnels les plus divers allant du droit des politiques publiques, au droit de l'action économique en passant par une approche théorique et historique des institutions publiques. Trois parcours sont proposés : « Droit public des affaires », « Droit public général » et « Droit des collectivités territoriales ». Ces parcours correspondent à trois des six Masters 2 de droit public l'Université Toulouse 1, les deux autres (droit de la santé, droit de l'immobilier et droit de l'urbanisme) étant notamment ouverts grâce à des matières spécialisées qu'il est possible de prendre quel que soit le parcours de Master 1. Notons que le choix du parcours de Master 1 ne conditionne pas obligatoirement le Master 2, il permet surtout d'avoir mieux travaillé les matières utiles en Master 2.

Les différentes voies permettent ainsi de se préparer tout à la fois aux divers concours de l'administration publique (un module complémentaire avec TD peut d'ailleurs remplacer une matière d'oral) et aux Master 2.

ENSEIGNEMENTS

Le 1^{er} semestre est commun à tous les étudiants. Au 2nd semestre, l'étudiant choisit une des 3 options proposées : « Droit public général », « Droit public des affaires » ou « Droit des collectivités territoriales ».

Parcours conseillés en Master 1 en fonction de la spécialité envisagée en Master 2 Droit public :

1. Pour le M2 Collectivités territoriales : retenir le parcours « Collectivités territoriales »
2. Pour le M2 Droit public fondamental : retenir le parcours « Droit public général »
3. Pour le M2 Droit de la santé et de la protection sociale :

U2 : - Retenir 2 matières parmi :

Droit de la responsabilité administrative, Droit et politiques de la santé publique, Droit de l'environnement, Protection sociale et droit de la sécurité sociale 1

U5 : - Retenir Protection sociale et Droit de la sécurité sociale 1, Stage conseillé.

4. Pour le M2 Droit public des affaires : retenir le parcours « Droit public des affaires »

Les parcours recommandés en M1 ne constituent en aucun cas des pré-requis obligatoires pour les M2 de l'Université Toulouse 1 Capitole. Il ne s'agit ici que de conseils visant à permettre de tester, en M1, quel M2 est susceptible d'emporter votre choix pour la profession que vous voudriez exercer.

SEMESTRE 1 COMMUN A TOUS LES ETUDIANTS

210h de cours magistraux et 42h de Conférences de méthode - 30 crédits

	Cours	Conf.méthode	Crédits
UE 1	90h	30h	16
2 matières renforcées au choix parmi :			
- Contentieux constitutionnel	30h	15h	6
- Droit de l'urbanisme	30h	15h	6
- Théorie et droit des collectivités territoriales	30h	15h	6
La matière non choisie en renforcée :			
- Contentieux constitutionnel	30h		4
- Droit de l'urbanisme	30h		4
- Théorie et droit des collectivités territoriales	30h		4
UE 2	120h		12
4 options parmi :			
- Protection sociale	30h		3
- Droit public de l'environnement	30h		3
- Droit public comparé	30h		3
- Droit des finances publiques approfondi	30h		3
- Théorie du droit	30h		3
- Droits de la responsabilité administrative	30h		3
- Droit et politique de la santé publique	18h	3h	3
UE 3		12h	2
- Langue vivante (Anglais, allemand, Italien ou Espagnol)		12h	2
Bonification : Activité sportive, concours de plaidoirie, module vie professionnelle...			

SEMESTRE 2 OPTION DROIT PUBLIC GENERAL			
160 ou 180h de cours magistraux et 42 ou 55,5h de Conférences de méthode - 30 crédits			
	Cours	Conf.méthode	Crédits
UE 4	60h	30h	16
2 matières renforcées :			
- Droit public de l'économie	30h	15h	8
- Droit constitutionnel approfondi	30h	15h	8
UE 5	100 ou 120h	13,5h	12
4 options parmi :			
- Droit des contrats et marchés publics	30h		3
- Droit de la fonction publique et des ressources humaines	30h		3
- Droit de la culture	30h		3
- Droit des services publics	30h		3
- Science administrative	30h		3
- Droits fondamentaux de l'Union européenne	30h		3
- Méthode des concours de la fonction publique	10h	13 ,5h	3
UE 6		12h	2
- Langue vivante (Anglais, allemand, Italien ou Espagnol)		12h	2
Bonification : Activité sportive, concours de plaidoirie, module vie professionnelle...			
Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen.			

SEMESTRE 2 OPTION DROIT PUBLIC DES AFFAIRES			
108, 160 ou 180h de cours magistraux et 45, 55,5 ou 58,5h de Conférences de méthode - 30 crédits			
	Cours	Conf.méthode	Crédits
UE 4	60h	30h	16
2 matières renforcées :			
- Droit public de l'économie	30h	15h	8
- Droit des contrats et marchés publics	30h	15h	8
UE 5	100, 108 ou 120h	3, 13,5 ou 16,5h	12
4 options parmi :			
- Droit de l'aménagement du territoire	18h	3h	3
- Droit de la fonction publique et des ressources humaines	30h		3
- Droit de la concurrence	30h		3
- Droit des procédures fiscales	30h		3
- Science administrative	30h		3
- Droit des services publics	30h		3
- Méthode des concours de la fonction publique	10h	13 ,5h	3
UE 6		12h	2
- Langue vivante (Anglais, allemand, Italien ou Espagnol)		12h	2
Bonification : Activité sportive, concours de plaidoirie, module vie professionnelle...			
Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen.			

SEMESTRE 2 OPTION DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES			
108, 160 ou 180h de cours magistraux et 45, 55,5 ou 58,5h de Conférences de méthode - 30 crédits			
	Cours	Conf.méthode	Crédits
UE 4	60h	30h	16
2 matières renforcées :			
- Droit des services publics	30h	15h	8
- Droit des contrats et marchés publics	30h	15h	8
UE 5	100, 108 ou 120h	3, 13,5 ou 16,5h	12
4 options parmi :			
- Droit de l'aménagement du territoire	18h	3h	3
- Droit de la fonction publique et des ressources humaines	30h		3
- Droit de la culture	30h		3
- Droit des procédures fiscales	30h		3
- Science administrative	30h		3
- Gestion financière, budgétaire et comptable des collectivités territoriales	30h		3
- Méthode des concours de la fonction publique	10h	13 ,5h	3
UE 6		12h	2
- Langue vivante (Anglais, allemand, Italien ou Espagnol)		12h	2
Bonification : Activité sportive, concours de plaidoirie, module vie professionnelle...			
Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par l'arrêté d'examen.			

CONDITIONS D'ADMISSION

Les modalités d'admission en master pour l'année 2017-2018 sont en cours d'actualisation.

Vous souhaitez intégrer un M1 mention Droit : l'établissement a demandé le maintien des mentions sur un décret dérogatoire portant la sélection en M2.

Les modalités ci-dessous seront définitives après les votes de la CFVU et du CA de l'université.

L'accès est de plein droit en M1 Droit public pour les étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- Licence Droit quel que soit le parcours,
- Licence en Administration publique,
- Licence d'Administration Economique et Sociale quel que soit le parcours,
- Licence Economie et droit

Si votre Licence ne vous donne pas accès de plein droit, vous devrez vous soumettre à la procédure *eCandidatures* (en ligne sur le site de l'université). Dans le cas contraire, vous pourrez accéder au M1 lors des réinscriptions (en ligne sur le site de l'université).

MODULE VIE PROFESSIONNELLE

Un module facultatif « Vie professionnelle » est proposé aux étudiants. Géré par le SUIO-IP, il propose aux étudiants des temps d'information et d'accompagnement dans l'objectif de faciliter leur insertion professionnelle. Il comprend :

- Des amphis d'information sur les parcours d'études,
- Des ateliers organisés par le SUIO-IP
- Des rencontres avec les milieux professionnels organisées par le SUIO-IP ou la faculté de droit.

Les étudiants inscrits au module pourront bénéficier d'une bonification au semestre 2 du master 1. Ils auront la possibilité de valider ce module selon deux modalités (modalité « stage » ou modalité « projet »).

PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'ECHANGES

Dans le cadre de programmes d'échanges, il est possible de réaliser une partie du cursus universitaire à l'étranger. Les candidatures et la sélection se font au cours de l'année précédant la mobilité.

Contactez le Service Commun des Relations Européennes et Internationales.

STAGE

Le stage est fortement recommandé, il vous permet de vous confronter avec la réalité du monde professionnel et de vous aider dans vos choix d'orientation. Il doit obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage entre vous, l'établissement d'accueil et l'université (disponible sur l'ENT rubrique "Etudier"). Contactez le Bureau des stages.

PREPARATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle sont organisés et animés par le SUIO-IP :

- Construction d'un projet professionnel : valoriser ses expériences ; identifier ses atouts, ses qualités ; construire son projet.
- Techniques de recherche d'emploi : CV, lettres de candidature, préparation aux entretiens.
- Mobilité internationale : CV, lettre de motivation et entretien en anglais, candidatures en espagnol.
- Construction de son Portefeuille d'Expériences et de Compétences via la plateforme numérique PEC

Des mini-conférences et des journées métiers sur des thèmes variés sont programmées tout au long de l'année : « Comment rechercher un stage », « Les clés pour réussir ses premiers pas en entreprises », « Le VIE »...

Le calendrier de ces ateliers, mini-conférences et manifestations est consultable au SUIO-IP, dans la newsletter de l'Université ainsi que sur le site internet d'UT1 Capitole (rubrique "orientation et insertion" et rubrique "actualité").

Les inscriptions s'effectuent en ligne.

Au SUIO-IP, **un chargé d'orientation et d'insertion professionnelle vous informera et vous conseillera** (sans rendez-vous).

Vous y trouverez des **ressources documentaires sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle.**

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :
<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion>
<http://suiio-ut-capitole.centredoc.fr>

CONTACTS

Scolarité :

Université Toulouse 1 Capitole

Bureau AR022

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 TOULOUSE CEDEX

☎ 05 61 63 36 99

Courriel : scoldroitM1@ut-capitole.fr



Service Universitaire d'Information d'Orientatation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (Anciennes Facultés)

2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9

05 61 63 37 28

Courriel : ut1suio@ut-capitole.fr

Bureau des stages

Bâtiment Arsenal, 3ème étage, AR379 et 381

Courriel : stages@ut-capitole.fr

☎ 05 61 63 37 35 / 35 18

Informations sur les stages (législation, offres de stage, convention de stage...) :

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

Retrouvez les informations sur la formation sur :

<http://tls-droit.ut-capitole.fr/>

<http://www.ut-capitole.fr/formations>

Février 2017 - Sous réserve de modification